Formation Devenir Acteur PRAP 2S

Prévention des risques liés à l'activité physique au travail - option sanitaire et social

Permettre aux agents d'exercer leur métier en toute sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public des établissements sanitaires et sociaux.
(Groupe de 10 personnes maximum)

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

› Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
› Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
› Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

CONTENU

› Intérêt de la prévention
› Risques de son métier
› Dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
› Observation de son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
› Proposition d'améliorations de sa situation de travail
› Remontée de l'information aux personnes concernées
› Protection dans le respect des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
› Option ALM (obligatoire au 1er janvier 2023)

✔ ÉVALUATION DES ACQUIS

→ À l'issue : grilles certificatives d'évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

› Exposés interactifs
› Méthodes interrogative et affirmative
› Observation et analyse d'une situation de travail dangereuse (méthodologie et application)

INTERVENANTS

› Formateur certifié par l'INRS, Auvergne Culture Prévention

€ TARIFS

> Inter : 880€ / pers.
> Intra : 1000€ j / gr.

⇒ **A l'issue :** grilles certificatives d'évaluation

SATISFACTION DES PARTICIPANTS

> **Durée : 4 jours (2j + 2j)**

> **Dates : 6, 7 et 20,21 novembre 2023**